

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 52

**Artikel:** Les chapeaux de femmes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182964>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

arbres de Noël placés dans le chœur étincellent de dorures, de fruits et de lumières; des guirlandes de mousse, émaillées de fleurs artificielles, les relient, pour laisser ensuite courir leurs gracieux festons le long des côtés. Sur toutes les corniches et les moulures, des centaines de lampions forment une chaîne lumineuse dont les couleurs variées nuancent de mystérieuses teintes l'architecture de la voûte.

Le couvert est mis; tout est soigneusement préparé pour les convives sur de longues tables disposées en fer de cheval, où s'aligne la vaisselle d'étain propre et luisante, en regard des corbeilles de fruits et des pyramides de biscuits.

Les invités parcourent l'enceinte, promenant leurs regards sur sa décoration, à la fois simple et du meilleur goût. Tout à coup, un signe du directeur annonce l'approche des malades, qui, accompagnés de leurs gardiens, se pressent bientôt dans la chapelle, au nombre de 160. Ils restent longtemps immobiles, la plupart livrés à une douce extase à la vue de cette scène toute nouvelle pour eux: mais aucune communauté d'impressions, aucun échange de paroles entre ces pauvres gens, dominés, chacun dans sa maladie, par une idée fixe, un but particulier, exclusif de celui d'autrui.

Des chants ayant été mis à l'étude depuis quelques semaines, on fit avancer les exécutants, qui, sous l'aimable direction de M<sup>me</sup> Rist, et avec le concours de plusieurs infirmiers et infirmières, entonnèrent le cantique :

Hosanna! béni soit ce Sauveur débonnaire  
Qui vers nous plein d'amour descend du sein du Père, etc.

M. le pasteur Bauty adressa ensuite à l'assistance quelques paroles empreintes de charité et d'amour, sur l'anniversaire de la naissance de Jésus-Christ, la plus belle des fêtes du culte chrétien.

Ce discours, religieusement écouté, fut suivi d'un solo, le magnifique *Cantique de Noël* (musique d'Adam), chanté avec beaucoup d'expression par un des employés de l'Asile :

Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle  
Où l'Homme-Dieu descendit jusqu'à nous,  
Pour effacer la tache originelle  
Et de son Père arrêter le courroux.

Après l'exécution d'un second chœur, malades et invités se mêlèrent sans qu'il en résultât le moindre inconvenient, le moindre désordre. MM. les médecins et leurs dames circulaient de groupe en groupe, distribuant à droite et à gauche un regard bienveillant, une parole amicale, modérant l'exaltation de celui-ci, relevant la tristesse de celui-là, et exerçant ainsi, au milieu de ces infortunés, cette heureuse influence que possèdent seules les âmes généreuses et profondément dévouées à la réalisation de l'œuvre qu'elles poursuivent.

Bientôt les malades s'assirent à table et firent l'accueil le plus empressé à la petite collation qui leur était offerte. On vit alors les invités circuler autour des convives et leur distribuer à pleines mains les pétards, les dragées et les cornets à surprises, qui paraissaient beaucoup les amuser. Ce fut là le dernier acte de cette jolie fête donnée à ces

pauvres déshérités de la vie intellectuelle, dignes de sympathie et de protection.

On se figure ordinairement les fous tout autres qu'ils ne sont; on s'imagine qu'il n'y a plus chez eux aucune lueur de raison; c'est une erreur; le cas le plus ordinaire est le délire partiel, c'est-à-dire l'état d'un individu qui peut causer raisonnablement de toutes choses excepté d'une seule sur laquelle le bon sens fait alors complètement défaut et fait immédiatement place à l'exaltation et à la violence. Nous avons été frappé de l'ordre, de la discipline, du silence observés par ces malades, qui sont surveillés, il est vrai, avec beaucoup de prudence et de douceur.

Et quand sur les 290 malades qui habitent aujourd'hui Cery, 160 peuvent ainsi prendre part à une fête, et être mis sans danger en contact avec le public, il faut reconnaître là une preuve convaincante de la bonne marche de l'établissement et de la confiance qu'il doit inspirer.

L. M.

#### Les Chapeaux de femmes.

Les chapeaux de femmes, quelle curieuse histoire à écrire! Rappeler les différents noms des chapeaux en vogue depuis plusieurs siècles, c'est faire un tableau résumé des mœurs et des événements de chaque époque. Voyez plutôt :

En 1748, un rhinocéros de Sumatra arriva à Paris et soudain les femmes le font passer de son étable sur leurs têtes.

Après les chapeaux rhinocéros, les chapeaux Ramponneau, bientôt remplacés par les chapeaux à la Wauxhall du faubourg St-Germain, qui rappellent la vogue obtenue par cet établissement, ouvert en février 1770; puis viennent les coiffures à la Dauphine, à la Montauchel, à la quésaco, à l'urgence, au cabriolet. Et les panaches mis à la mode par la gracieuse et infortunée reine Marie-Antoinette.

A cette époque, les dames françaises étaient si empanachées qu'elles ne trouvaient plus de voitures assez élevées pour s'y placer; on les voyait souvent pencher la tête à la portière; d'autres prenaient bravement le parti de s'agenouiller pour ménager le ridicule édifice qui les surmontait.

C'est encore à cette époque que parurent les coiffures qui représentaient des jardins anglais, des montagnes et des forêts.

De 1774 à 1789 on cite, parmi les modes les plus ridicules, les chapeaux :

Demi-hérisson, à l'éénigme, à la Zinzarra, à l'économie du siècle, à la pierrot, les parterres galants, les calèches retroussées, les théâtres à la Vénus pèlerine, les bonnes anonymes, les baigneuses à la frivilité, au berceau d'amour, au mirliton, à la Belle-Poule, à l'électricité, au compte-rendu, aux relevailles de la reine, aux sentiments repliés, au globe de Paphos, à la brouette du vinaigrier, et enfin les chapeaux à la Caisse d'Escompte, qui parurent en 1784, au moment où cette caisse suspendit ses payements. Naturellement ces derniers n'avaient pas de fond.

Sous Charles X, on avait les turbans à la sultane, et les bibis microscopiques; ces derniers reparurent même plus tard.

Sous l'Empire, ce que l'on appelait un chapeau était un petit meuble encadrant tout le visage et couvrant la tête, enveloppant même la nuque dans un arrangement savant qu'on appelait bavot, avec de beaux rubans formant un gros nœud sous le menton. Ce petit échafaudage pouvait valoir de trente à quarante francs.

Aujourd'hui, on se pose sur le sommet du crâne un toquet si petit, si petit, que c'est plutôt une coiffure, et cela s'appelle tout de même un chapeau. Il n'y entre pas un demi-mètre d'étoffe, et l'on y ajoute cinq ou six fleurs, mais cela

vaut cent-cinquante à deux cents francs. Le prix est en raison inverse de la grandeur.

Mais nous ne sommes pas encore aux dernières limites de l'excentricité ; car, parmi les dernières modes, nous trouvons encore les chapeaux à la Marie-Stuart, Fanchon, à la Rabagas, au matelot, tyroliens, Angot, Parfumeuse.

Aujourd'hui, malgré l'hiver et ses rrigueurs, les dames se coiffent avec le chapeau Krigand, placé très en arrière, de façon à figurer autour de la tête une auréole de velours noir ou de satin clair. Cette dernière mode, quoique imprudente et dangereuse pour la saison d'hiver, n'en est pas moins des plus élégantes, et nous pourrions citer certains minois auxquels elle sied à ravir.

(J. des Etrangers.)

Nous avons sous les yeux une lettre adressée par un Monsieur de Lausanne à l'un de ses amis, en 1849, dans laquelle nous remarquons ce passage concernant les événements de 1848 et qui a pris aujourd'hui le caractère d'une véritable prédiction :

« En Thurgovie, la commune de Salestein ne manqua pas d'adresser une lettre de félicitations à son combourgeois Louis-Napoléon Bonaparte au sujet de son avènement à la présidence de la grande république.

» Louis-Napoléon avait été municipal et inspecteur des écoles de cette commune. L'avenir nous apprendra s'il n'aurait pas été plus sage de s'en tenir à ces humbles fonctions qui ne lui attiraient l'envie de personne. »

C'était après 1845. Un ancien cocher allait solliciter auprès de Druey une place d'huissier mise au concours. En attendant le moment de pouvoir parler au grand magistrat, il causait avec emphase dans l'antichambre, protestant de son patriotisme et de son dévouement au nouvel ordre de choses. Etant fort enrhumé, il avait demandé aux personnes présentes la permission de garder son chapeau. Au plus fort de la conversation, son tour d'audience arrive. Distrait et surpris, notre solliciteur saisit un chapeau qui était sur la table et entre triomphalement dans le cabinet de Druey, un chapeau à la main et l'autre sur la tête.

— Bonjour B..., dit le conseiller, que dites-vous de bon, et que voulez-vous faire de ce chapeau que vous tenez à la main ?

B... reste interdit. « Pardon, Monsieur ; mais je ne comprends pas... »

— C'est moi qui ne comprends pas à quoi peut vous servir ce chapeau.

— Mais, Monsieur..., à me coiffer, reprit B... en faisant un signe démonstratif, c'est-à-dire en portant sa main droite armée d'un chapeau, à sa tête couverte d'un autre chapeau.

S'apercevant alors de sa méprise, il se confondit en excuses et en réverences, un chapeau de chaque main.

Jamais Druey n'avait ri de si bon cœur.

### Le Conseillé dégommâ.

— Bondzo, Monsu lo Conseillé ! ya grand temps qu'on ne vo z'a pas vu ?

— Bondzo ! bondzo ! ya pâro grand temps, vâi ! mā ditè-mè, ne sut perein conseillé, du lè vôtès.

— Câisi-vo ! et porquiè ? ein âi vo dza prâo ?

— On est bin foci d'ein avâi prâo. Yé portant zu totè les voix d'ai bravès dzeins dè tsi no , ma lo valet dão syndico, qu'a z'u son brevet dè notéro, on espèce de signolet, a tant pahî à bâire à la jeunesse, que l'ont ti vôtâ por li et que l'a z'u la majoritâ ; et ora cé bougro dè crapaud à l'air dè sè fotre dè mè quand mè reincontré , que l'eccliasfère bin se you-sâvo.

— Holâ ! vaidè-vo : dans lo canton dè Vaud, l'est tot commein dein n'a dzenellhire : cliauzique que sont su lo bâton caillont su lè z'autrè.

Paris, le 10 décembre 1874.

Monsieur le Rédacteur,

Voici une petite trouvaille que j'ai faite dans un recueil qui sera, d'ici à quelques années, une rareté littéraire.

C'est une chanson composée en 1848 par un journaliste parisien, homme de beaucoup d'esprit et d'une grande érudition, M. Emile de la Bédollière. On n'a jamais parlé avec plus de verve et d'à-propos de la versatilité politique des Français en général et des Parisiens en particulier.

Il ne vous paraîtra peut-être pas hors de propos de publier cette chanson aujourd'hui. Les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets dans des circonstances différentes ou à peu près analogues. Du reste, en changeant les noms, vous pourrez appliquer les refrains d'il y a vingt-six ans aux hommes d'hier et d'aujourd'hui. Rien n'est-plus facile. A l'heure présente, la République en France paraît s'affirmer dans le domaine des idées et même, jusqu'à un certain point, dans celui des faits. Mais il ne faut pas que cette affirmation nous fasse oublier la philosophie (hélas !) du suffrage universel, contenue en principe dans les couplets humoristiques de la Bédollière.

C'est donc à la fois un souvenir et une actualité que je vous adresse avec mes remerciements.

A. B.

16, rue Vieille-du-Temple

### Les Variations d'un Parisien.

(Décembre 1848.)

AIR :

*Salut, petit cousin germain.*

28 FÉVRIER.

Louis-Philippe est expulsé ;

La nation s'est affranchie ;

La grande voix a prononcé

La chute de la monarchie.